



EDITO

JUILLET 2011

LA CRISE N'EST PAS FINIE !



Malgré les annonces mensongères du gouvernement, les difficultés ne sont pas derrière nous. En France le chômage se maintient à un taux élevé, (la direction de PSA a déjà programmé des fermetures d'usine pour après 2012), le pouvoir d'achat est en chute (blocage du point d'indice pour les années à venir dans la Fonction Publique), la casse des services publics se poursuit inexorablement.

En Europe, les peuples grecs, portugais, britanniques, espagnols payent les effets de la crise aux prédateurs du capitalisme financier, soutenus par le FMI et les instances européennes. Partout les mobilisations gagnent en puissance et en détermination car le seuil de tolérance est largement dépassé !

Dans l'hexagone, même si les salariés n'ont pas pu empêcher la mise en place de la réforme des retraites, nous sommes toujours là pour défendre nos revendications et combattre les injustices (notamment fiscales voir article sur les cadeaux aux plus riches par la réforme de l'ISF). La CGT n'attendra pas 2012 pour exiger la mise en place d'une autre politique visant à satisfaire nos exigences !

Elle propose dès la rentrée d'organiser partout et tous ensemble la riposte avec en point d'orgue une grande journée de luttes et de manifestations !

LE MECONTENTEMENT DOIT S'EXPRIMER AVEC DETERMINATION

En interprofessionnel bien sur, mais aussi dans la Fonction Publique (avec plus de force que le 31 MAI sur les salaires) et à la DGFIP où le manque de personnel est tellement criant que même les directions locales finissent par admettre que la situation de l'emploi est critique dans les services.

Le nouveau statut des agents de la DGFIP applicable dès septembre 2011, en l'absence de véritable politique des salaires (hausse du point d'indice, carrière, ...) et de l'emploi apparaît d'ores et déjà comme un véritable cache misère dont nous ne saurons nous satisfaire !

La CGT, ses militants, ses élus ne se résignent pas !

Nous serons ensemble dans la rue (l'ampleur des cortèges CGT dans les dernières manifestations en fait foi), mais aussi face aux directions locales pour défendre vos droits et en gagner d'autres !

LE 20 OCTOBRE VONT SE DEROULER DANS TOUT LA FONCTION PUBLIQUE DES ELECTIONS PROFESSIONNELLES.

LA CGT SOLLICITERA VOS SUFFRAGES, NOUS EN REPARLERONS !

PLACE AUX VACANCES !

Réforme ISF
Crise financière
HMI
Incident CAE

UN NOUVEAU CADEAU POUR LES RICHES

La réforme de l'ISF est le plus important cadeau fiscal de son quinquennat fait par Nicolas Sarkozy. Au bénéfice des classes les plus ~~nécessiteuses~~ aisées de la société.

Tout d'abord, tordons le cou à la légende du paysan de l'île de Ré, écrasé par l'ISF, alors qu'il n'a fait, le malheureux, qu'hériter d'une maison ou d'un terrain qui vaut une fortune. En effet, le système du plafonnement, qui existe depuis que l'ISF existe, permet de limiter le total de l'ISF et des impôts sur les revenus de l'année précédente à 85 % de ces revenus. Si ce pourcentage est dépassé, l'ISF est réduit de l'excédent ainsi constaté.

En 2010, le patrimoine net (une fois déduit le passif tel que les emprunts, les impôts, et même un ISF théorique, et les biens non imposables tels que les œuvres d'art et les biens professionnels et un abattement de 30 % sur la valeur de la résidence principale) n'était imposable qu'à partir de 790 000 € avec des taux allant jusqu'à 1,80 %.

Désormais, le seuil d'entrée sera relevé, **dès cette année**, à 1,3 million de patrimoine calculé comme ci dessus, soit un patrimoine réel de 1,9 million d'euros, selon T PIKETTY (économiste).

De 1,3 million à 3 millions, ceux qui s'estimeront redevables de l'ISF déclareront le montant de leur patrimoine sur leur déclaration d'impôt sur le revenu. Parions qu'ils ne seront pas nombreux, d'autant plus que le contrôle sera rendu impossible par l'absence de déclaration détaillée. Ce patrimoine sera taxé à 0,25 %. Au delà de 3 millions, les redevables seront tenus de déposer une déclaration, et leur patrimoine sera taxé à 0,50 %.

Les différents abattements, réductions et exonérations seront maintenus (dons aux œuvres, investissement dans les PME, abattement de 30 % sur la valeur de la résidence principale) ; voir étendu (la notion de bien professionnel sera élargie). Sans compter les mesures de lissage et les diverses mesures de réduction de l'ISF.

Alors que le gouvernement assure que la perte de recettes ne sera que 900 millions d'euros, certains économistes chiffrent à 3 milliards la perte induite par cette réforme.

C'est ainsi qu'un redevable disposant d'un patrimoine net de 2 275 216,00 €, a payé, en 2010, 10 139 € d'ISF. En 2011, il ne paiera plus que 5 688,00 €. Autre exemple, avec un patrimoine net de 7 635 888,00 €, Les 74 412,00 € d'ISF, payé en 2010, se réduiront à 38 179,00 € cette année.

Autre cadeau prévu (pour ceux qui le peuvent) : passage de 65 ans à 80 ans pour effectuer un don, en franchise d'impôt, dans la limite de 31 864 €, par période de 10 ans. Coût prévu : 200 millions d'euros.

Voulez-vous encore un cadeau ? Le donateur de moins de 70 ans qui transmet les titres de son entreprise en pleine propriété avec un engagement de conservation a droit à un abattement de 75 % sur la valeur de ces titres. En plus, il aurait désormais une réduction de 50 % des droits de donation !

Le bouclier fiscal est une usine à gaz qui instaure au profit de chaque contribuable (sic), un droit à restitution des impositions directes pour la fraction qui excède un certain pourcentage de ses revenus (60 %, puis 50 %). Dans les faits, il incluait un très large panel des impositions et taxes diverses, (même la CSG déductible par exemple et l'ISF qui n'est pas un impôt direct) et ne retenait qu'une partie de revenus. En conséquence, Le plafond réel d'imposition était largement inférieur à 50%. En 2010, le montant des sommes remboursées au titre du bouclier fiscal s'élevait à 590 000 € au bénéfice de 14 000 redevables. **Cette année, 300 000 redevables vont être « exclus » de l'ISF.**

Ce que l'Etat va « économiser » (les 600 millions d'euros de bouclier fiscal, seulement à compter de 2013), sera largement inférieur aux nouvelles recettes.



Ce n'est pas le soi disant alourdissement de la fiscalité successorale (augmentation des droits après abattement pour les 2 dernières tranches, de 35 à 40 % entre 902 838 € et 1 805 677 € et de 40 à 45 % au delà) qui va compenser la baisse des recettes : en 2010, le nombre de successions d'un tel montant dans le Rhône n'était même pas de 10. **Comme le constate, avec satisfaction, un ingénieur patrimonial : « l'essentiel de la réforme des successions votée en 2007 est préservée. Le conjoint survivant reste entièrement exonéré de droits de succession et les enfants bénéficient d'un abattement de 159 325 €, revalorisé tous les ans »**

Le cadeau du bouclier fiscal n'était pas suffisant ! Les nouvelles mesures vont peser sur les recettes fiscales et accroître le déficit de la nation. Magique ? Oui, parce que le déficit est l'instrument privilégié du pouvoir pour justifier les mesures d'austérité et de rigueur qui frappent la plupart des citoyens. Mais pas les nantis

...

A cette fiscalité injuste, il convient d'opposer une réponse de classe avec notamment :

- La réduction des impôts indirects (TVA, CSG ...) qui pénalisent les citoyens les plus modestes.
- Un impôt sur le revenu progressif, taxant plus lourdement les plus fortunés.
- La suppression des niches fiscales.
- Une réforme profonde de l'ISF, qui doit être un outil de justice fiscale.

LES CRISES, PAS POUR TOUT LE MONDE ... DE L'ARGENT IL Y EN A !

Il faut lutter pour une meilleure répartition

La dernière récession qui s'est développée aux États-Unis fin 2008 et qui, ensuite, s'est étendue aux autres pays du monde, a démontré encore une fois que c'est la crise du système capitaliste et que, comme toujours, ce sont les salariés et les plus pauvres qui trinquent.

Pour les banquiers et les grands patrons, tout va bien, pas de banqueroute... Bonus, salaires démentiels, parachutes dorés, retraites chapeaux, etc.

A un moment où certains salariés pensent que ce n'est pas le moment de faire grève et de manifester, qu'il faut se serrer la ceinture, il nous est paru nécessaire de revenir sur cette année 1936 où, malgré la crise et le chômage, les ouvriers de l'époque, regroupés au sein de la seule CGT, ont obtenu des avancées sociales considérables, impensables quelques mois plus tôt.

La CFTC, seule autre confédération existant à l'époque, n'avait pas appelé à la grève et n'a pas participé aux négociations à Matignon.

Alors aujourd'hui, plutôt que de se demander mais jusqu'où vont-ils aller, il faut se poser la question jusqu'à quand allons-nous nous laisser faire ?

Lorsque ce qui nous rassemblera sera plus fort que ce qui nous divise, alors tout sera possible !

Le président IHS CGT Rhône Charles RAMAIN

RENCONTRES DANS LES SERVICES ...

Durant le mois de mai et les premiers jours de juin, la section CGT Finances Publiques a organisé des HMI dans tous les sites de la filière gestion publique.

Ces HMI furent l'occasion de présenter aux collègues du département notre nouvelle organisation et surtout d'aborder avec eux l'ensemble des problèmes qui les préoccupent.

La question des effectifs est le problème numéro un des postes comptables. Leur situation va de mal en pis. La politique dogmatique de suppressions d'emplois qui se poursuit et se renforce, conduit à la perte de sens, de maîtrise du travail, à l'écoeurement d'être contraint à un travail de mauvaise qualité.

Le sentiment général est que le seuil de suppressions est atteint et qu'il ne sera plus possible de fonctionner si d'aventure cette politique se poursuit.

D'où l'inquiétude concernant le devenir des petites et moyennes structures. La crainte, qu'une fois la fusion achevée, la politique de restructuration du réseau reprenne de plus belle est très forte.

Les problèmes liés à la fusion sont souvent évoqués. L'accueil de proximité qui s'est développé sans véritable formation alors que parallèlement les permanences dans les mairies ont été supprimées fautes de moyens. Les nouveaux logiciels à s'approprier, les difficultés à tirer la quintessence de certains comme Hélios ou Chorus, voire l'accès tout court à certains comme Agora, sont très régulièrement cités.

Les nouvelles règles de gestion qui sont celles de la filière fiscale sont mal acceptées par les collègues de la filière Gestion Publique qui craignent de voir s'envoler au dernier moment une mutation attendue avec beaucoup de patience.

Enfin les grands thèmes comme le pouvoir d'achat ou les retraites n'ont pas été absents de ces discussions fructueuses.

Forts de cette première prise de contact pour notre nouvelle section, nous sommes bien décidés à poursuivre cette démarche de proximité.

INCIDENT CAE DU 26 MAI

Suite à une coupure d'alimentation électrique de la cité administrative, le jeudi 26 mai, vers 13h30, l'ensemble du bâtiment a été plongé dans la confusion (zone sans éclairage, bloc d'éclairage de secours défaillant, personnes bloquées dans les ascenseurs, etc...). L'accès du public a été suspendu. Cette situation a conduit des agents à évacuer. Une collègue a chuté et a été blessée gravement dans les escaliers (zone sans éclairage). Ensuite, l'évacuation des locaux a été annoncée.

Vendredi matin, une information adressée aux chefs de services (pas toujours relayée aux agents !) n'a pas empêché des rumeurs de toutes sortes. Pour recueillir des informations, des représentants en CHS ont rencontré en fin d'après midi M. Rivard et l'équipe de la gestion. Le déroulement de l'incident a été relaté. Une solution provisoire, avec une sécurité dégradée dans l'immeuble, a été validée jusqu'au mercredi 1^{er} juin par les services de sécurité de la ville de Lyon et les pompiers. Un groupe électrogène et d'un transformateur ont été installés pendant la durée de réparation du groupe électrogène défaillant, chargé d'alimenter les dispositifs de sécurité.

La CGT a insisté sur plusieurs points : l'information des personnels ; le **sentiment d'insécurité** (cet événement a été traumatisant pour de nombreux collègues qui ont pris conscience que les moyens de protection ne sont

pas toujours à la hauteur des risques) ; l'**amélioration de la sécurité**. Depuis des années, la sécurité a fait l'objet de discussions dans les CHS. Unies, les OS ont toujours réclamé une remise en état des équipements vétustes ou dégradés, des contrôles renforcés, etc ...

En CHS-Part Dieu, lors du, la présentation du rapport sur l'incident, nous avons mis en évidence des faiblesses sur la collecte des informations. Nous avons obtenu que la diffusion de ce que nous considérons comme la première version du rapport à tous les occupants de la CAE. et l'organisation d'un recensement des témoignages ouvert à tous. Une analyse des faits se fera à la rentrée en associant les CHS des Directions et le CHS Part Dieu.

La nouvelle équipe de la gestion et la DRFIP, chargée de la gestion de la Cité, ont hérité d'une situation qui s'est dégradée au fil des ans. Elles semblent avoir pleinement pris conscience des enjeux et s'organiser pour rétablir la situation, Ce qui nécessitera du temps. La communication et l'information sont en net progrès. Nous pouvons déjà saluer les progrès accomplis. Des budgets ont d'ailleurs été obtenus pour l'année 2011 en vue de l'amélioration notable de l'éclairage de secours et le remplacement d'un groupe électrogène. Les travaux doivent débuter cet été.

Lyon, le 18 juillet 2011